

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION #33

Octobre 2013

EDITO

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : On avance doucement...

J'ai créé au printemps un groupe de réflexion pour co-construire un système d'accueil adapté au nouveau rythme scolaire des 9 demi-journées qui entrera en vigueur à la rentrée 2014. Sont associés dans ce groupe, les enseignants, l'UFCV, les parents d'élèves et la commune, élus et technicien. Je rappelle qu'il faut rajouter 1/2 journée de classe et retirer ces heures des quatre autres jours de la semaine, le temps de classe total restant inchangé.

Cette réduction du temps scolaire peut se faire en allongeant la pause méridienne ou en terminant plus tôt l'après-midi. Le temps ainsi libéré est comblé par des « activités péri-éducatives » (TAP) qu'il nous faut définir et organiser. La difficulté majeure consiste à trouver du personnel qualifié en nombre suffisant pour encadrer les enfants, sans parler du coût financier et des locaux nécessaires aux activités.

Le groupe s'est réuni trois fois, ce qui a permis de faire l'état de l'existant en dégagant les points de convergence et ceux à améliorer.

Une discussion a eu lieu sur la vision de chacun des participants. L'intérêt de l'enfant n'est pas perçu de la même façon par tous. Il faut maintenant s'accorder sur des horaires, puis sur des contenus... et c'est plus compliqué qu'on pourrait l'imaginer... à suivre...

Michel Arzac

INAUGURATIONS AUX ÉCOLES



Mardi 8 octobre, en présence de Monsieur le Sous Préfet de Riom, de Madame la Vice Présidente du Conseil Général et de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale nous avons inauguré la passerelle de la rue Sanitas et l'agrandissement de l'école maternelle.

Cette passerelle me tenait particulièrement à cœur ! elle n'avait d'autre ambition que de renforcer la sécurité des enfants. Témoin au quotidien de l'inconscience de certains automobilistes, j'avais l'intime conviction qu'il fallait la réaliser. Autour de moi certains doutaient de son utilité, d'autres invoquaient sa nuisance esthétique, d'autres encore, un handicap à de futures utilisations hypothétiques des bâtiments... j'ai du tenir bon pour l'imposer !

Aucun enfant ne devait traverser la rue Sanitas pendant le temps scolaire !

C'est chose faite et j'en suis très fier !

Coût net pour la commune :

61 200 €

L'école maternelle était en souffrance...

Après avoir fait le « yoyo » avec sa cinquième classe elle semble aujourd'hui stabilisée avec un effectif supérieur à 130 enfants... Il fallait régler rapidement plusieurs dysfonctionnements.

Tout d'abord, un problème existant

depuis la construction du bâtiment : **l'absence de toilettes à l'étage pour les enfants.**

Cette contrainte était très perturbante...

Ensuite l'organisation des siestes du début d'après midi posait aussi problème. Nous avons étudié avec les enseignants toutes les solutions possibles, le manque de place était flagrant. La création d'un dortoir était nécessaire : aujourd'hui il existe et peut accueillir jusqu'à 41 enfants.

Enfin, les personnels ATSEM ne disposaient pas d'un bureau suffisant à l'étage pour effectuer leurs travaux de préparation. De même, pour ces personnels, l'aménagement d'un vestiaire s'imposait. Je pense qu'on a fait un grand pas en avant pour le confort des enfants, des enseignants et des personnels.

Coût net pour la commune :

107 300 €



Social

➤ BANQUE ALIMENTAIRE : PROCHAINE COLLECTE...

Le **CCAS** apportera cette année encore son soutien à la Banque Alimentaire Auvergne lors de la collecte des **29 et 30 novembre prochains**.

Nous devons toujours amplifier nos efforts pour que cette action permette de répondre aux besoins croissants des associations ou organismes caritatifs auxquels la Banque Alimentaire redistribue.

Un appel est lancé aux associations de Mozac en vue de recruter les volontaires qui permettront au CCAS d'assurer efficacement cette collecte au Centre Leclerc Envaldis.

➤ NOS ASSOCIATIONS ENCORE PLUS NOMBREUSES CETTE ANNÉE AU TÉLÉTHON

Dès le **vendredi soir 6 décembre** et le samedi matin, des séances de sensibilisation au Hata-yoga seront proposées à la Maison des associations.

Samedi 7 décembre, 20h00 à l'Arlequin : concert avec l'Harmonie et les chorales d'adultes et enfants avec tombola, quizz et buvette.

Dimanche matin 8 décembre, croissants et café seront proposés avec la participation des fanfares de trompe de chasse :

- place Camille Rigal où se tiendra une exposition de voitures anciennes.

- Maison des associations.

Mozac soutiendra le téléthon cette année encore, nous comptons sur vous !

➤ AIDE AU CHAUFFAGE

Toujours attentif aux personnes en difficultés, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Mozac peut notamment leur attribuer une aide au chauffage, selon certaines conditions de ressources.

Pour être étudiées avant fin 2013, les demandes devront être formulées par écrit et déposées en Mairie au plus tard le 15 décembre avec :

- copie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2013 (revenus de 2012)

- copie des 2 dernières factures de chauffage

- bulletins de paie des 3 derniers mois ou relevés de prestations ARE

- RIB ou RIP

Toute demande déposée après le 15 décembre ne pourra être examinée qu'en 2014.

➤ LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS, LE 07 SEPTEMBRE

Succédant à l'après-midi consacré au forum des associations, a eu lieu la cérémonie des Mozac d'or.

Palmarès :

Equipe « benjamin I » du Mozac Volvic basket

Léo Imbert, Arthur Imbert, Thomas Beaucamp, Léo Delarbre : Mozac B.M.X



➤ LA FÊTE PATRONALE, UN ÉVÉNEMENT MAJEUR POUR MOZAC

Le 30 juin dernier s'est déroulée la 4^{ème} édition de la fête patronale. Le thème du Far-West n'a pas manqué son rendez-vous lors de la parade costumée dès le matin dans les rues de Mozac. (Petits et grands, cavaliers et danseurs country.....)

Dans le parc de l'Abbaye, un buffet bien garni, faisait suite à l'apéritif offert par la paroisse au son de l'Harmonie municipale de MOZAC.

Après-midi de fête où le folklore était au rendez-vous avec les démonstrations des différentes troupes présentes. Ambiance chaude et joyeuse pour les



Animation de la cité

Georges Henry : Dirigeant de l'U.S.Mozac

Ilona Faury : Gauloise gym

Benjamin Deffond : Judo club mozacois

Le Mozac d'or de la commune a été remis par Michel Arsac à Françoise Valluche pour le nombre d'années passées à la Présidence du Cyclo club.

enfants et leurs familles qui ont été très nombreux à participer aux différents jeux et ateliers organisés par l'U.F.C.V et le Comité d'Animation.

Merci à tous les bénévoles, au personnel de l'U.F.C.V et de la commune, aux élus et sponsors qui ont contribué au succès de cette manifestation.

Rendez-vous le 29 juin 2014 pour la prochaine édition !



➤ VOIRIES ET RÉSEAUX : ENTRETIEN DE L'EXISTANT ET AMÉLIORATIONS

RUE DALMAS TRANCHE 2

Afin d'améliorer son réseau d'eau potable, la commune a poursuivi le remplacement de la conduite d'eau potable sur 300 m avec la reprise de 15 branchements **pour un montant de travaux de 100 000 € TTC.**



CHEMIN VERT ET SON CARREFOUR AVEC LE CHEMIN DES AIGUEURS

Dans le cadre de son programme d'investissement 2013, la commune de Mozac rénove une partie du Chemin Vert et de son Carrefour avec le Chemin des Aigueurs : réfection de la chaussée et des abords et pose de 2 candélabres d'éclairage public **pour un montant de travaux de 42 000 € TTC.**



➤ INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE AVANT LE 31 DÉCEMBRE.

Vous êtes Nouvel Habitant sur la commune, pour voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales en Mairie. Il est nécessaire de vous munir de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile récent (factures, bail, titre de propriété...) à votre nom et adresse sur Mozac.

Vous avez changé d'adresse dans Mozac, vous devez faire votre changement d'adresse sur les listes électorales ; merci de vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (factures, bail, titre de propriété...) à votre nom et adresse sur Mozac.



➤ SOIRÉE JAZZY DANSANTE POUR LA RENTÉE DE L'ARLEQUIN : PIMENTONE

Le groupe Pimentone a parcouru 50 ans de jazz pour le plus grand plaisir de son public danseur ou mélomane.



➤ FLORENT PEYRE UN ARTISTE D'EXCEPTION

Florent Peyre était l'invité de notre salle de spectacles, talentueux et d'une grande humilité. Merci pour cette soirée.

Social

➤ REPAS DES AÎNÉS 2014 - INSCRIPTIONS

Organisé par le CCAS et la Commission municipale « Action sociale et Solidarités » il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans (et conjoints).

Il aura lieu à l'Arlequin le dimanche 19 janvier à partir de 12h30.

Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie du 2 au 20 décembre. Tout empêchement qui surviendrait après inscription devra être signalé au plus tôt.

➤ NOUVEL ATELIER « ÉQUILIBRE » : DES ÉLÈVES ASSIDUS ...

Les ateliers « équilibre » encouragés par la CARSAT sont adaptés plus particulièrement aux aînés. Ils sont destinés à apprendre les gestes ou positions permettant de prévenir les chutes pouvant entraîner de lourdes conséquences physiques sur l'individu.

L'atelier en cours a démarré le 20 septembre à la Maison des associations. Organisé par le CCAS en 12 séances d'une heure par semaine, il est animé par une intervenante diplômée.



LE MOT DE L'OPPOSITION

RÉPONSE AU « PAVÉ DANS LA MARE » DE MICHEL ARSAC

Dans votre éditorial de juin 2013, Michel Arsac, vous défendez un projet qui fait mal au cœur de tous ceux qui, comme nous, sont attachés à l'identité de leur commune : « Et si Mozac devenait un quartier du Grand Riom ? ». Les propos d'un maire qui souhaite la disparition pure et simple de sa commune sont irresponsables et ne respectent pas le combat d'élus, d'associatifs et de concitoyens depuis 1790 pour faire exister Mozac en tant que tel. On ne balaye pas l'histoire aussi rapidement, en quelques mots. Si Mozac existe, c'est que cette commune est viable. Nous n'opposons qu'un seul argument à votre thèse : les Français sont attachés à la démocratie de proximité et n'ont pas besoin d'un « guichet unique » éloigné de leurs préoccupations. Non, Michel Arsac, Mozac n'est pas Riom. Avec la ville voisine, les coopérations et les regroupements de compétence sont à privilégier dans le cadre de la communauté de communes et cela peut très bien fonctionner si l'on est fier de l'institution que l'on représente et pas si l'on est totalement soumis, comme vous l'êtes. Vous appelez à reprendre l'initiative et à fusionner les communes, mais les tentatives de réforme des territoires n'ont jamais rencontré un réel succès : la loi Marcellin (1971) sur les « communes associées » n'a pas fait baisser leur nombre. La métropolisation forcée (fusion autour de grandes agglomérations) suscite de vifs tiraillements. Une loi de 2010 offre la possibilité de créer des « communes nouvelles », mais là encore, c'est un échec. Vous n'imposerez pas cette vision contre la volonté du peuple. Vos prédécesseurs ont pétitionné en 1790 et 1864 pour repousser les tentatives d'annexion de Riom. La réponse des Mozacois serait identique aujourd'hui : oui à la mutualisation et à la coopération, non à la disparition et à la fusion.

Mais le plus navrant dans votre texte, c'est le virage à 180° que vous prenez. Avez-vous menti à vos électeurs quand vous vous êtes présenté en 2008 ? En 2014, vous ne vous représentez pas, donc c'est plus facile de dire « au revoir à la commune ». Dans vos tracts en 2008, vous teniez un discours pro-Mozacois. Extraits : « Ensemble nous continuerons pour l'avenir de Mozac avec Michel Arsac ; Mozac a su conserver jusqu'à présent sa spécificité par rapport à Riom ; Mozac n'a pas de consignes à recevoir de qui que ce soit. Les Mozacois ont besoin de proximité avec des élus à leur écoute ; Michel Arsac est à 100% disponible pour Mozac et ses habitants. D'autres membres de l'équipe ont la même disponibilité. Leur seule ambition est la réussite de Mozac ; Cette équipe saura également poursuivre l'engagement de la commune au sein de Riom-Communauté pour faire valoir et reconnaître Mozac ».

Mozac Avenir et Solidarité, élus de gauche :

Jean Cachinero, Béatrice Castelluci, André Chanudet,
Dominique Louste, Édith Michaud, Matthieu Perona.

LE MOT DE LA MAJORITE

FERMETURE DU MUSÉE LAPIDAIRE...DU POSITIF !

Le chantier de restauration de la toiture de l'église sera-t-il finalement bénéfique pour le musée lapidaire ?

L'avenir du musée, évoqué dans le précédent bulletin, a pris une nouvelle tournure. En effet, l'installation d'échafaudages dans la cour du musée aurait posé des problèmes techniques susceptibles d'entraîner des surcoûts importants. Après concertation avec Riom communauté et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) il a été décidé d'évacuer l'ensemble des pièces vers un dépôt spécialisé (hors Mozac) pour les stocker dans de bonnes conditions. Pour sa part la DRAC nous a apporté des certitudes sur leur retour à Mozac. Le compte rendu de la réunion décisionnelle se conclut ainsi : « il est entendu que le déplacement des œuvres est temporaire, nécessaire à leur mise en sécurité et leur étude, mais que l'objectif est bien leur retour en leur lieu, à savoir l'ensemble abbatial, pour une présentation publique dès que l'avancée des travaux et des projets le permettra. Ces œuvres ne sont parlantes qu'au plus près de leur contexte, et représentent une partie de cet ensemble patrimonial. »

Ce départ de Mozac, que nous avons formellement exclu, sera finalement bénéfique, car il est assorti d'une certitude de retour. Cela permettra aussi à Riom communauté, qui a recruté spécialement un expert pour une mission de six mois, de lancer l'étude préalable à la remise en exposition de toutes les pièces dans un contexte amélioré, qui reste à définir.

Dans le groupe de réflexion créé par Riom co, la ville de Mozac sera représentée par son maire et par messieurs Michel Lepetit et Jean Barthélémy. Leur objectif majeur sera d'aboutir dans les meilleurs délais, à la création d'un CIAP à Mozac (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine). La première réunion se tiendra le 15 novembre prochain. Nous pensons que ce délicat dossier est maintenant sur les bons rails.

Le groupe de la majorité.



NOVEMBRE

10	Soirée dansante	U.S.Mozac	Arlequin	20h00
11	Cérémonies du 11 novembre	Défilé	Départ place St-Paul	11h00
15	Accueil des nouveaux arrivants et Prix concours des maisons fleuries	Municipalité	Arlequin	18h00
16	Exposition	Club de l'Age d'or	Foyer Alice	journée
17	Festichoral : Polyphonies d'Afrique de l'Ouest	Municipalité	Arlequin	16 H 30
23	Fête du jeu	Ludothèque U.F.C.V	Arlequin	journée
27	Atelier cuisine	Jardiniers de France	Arlequin	17H à 22h
29	20000 lieues sous les mers	Municipalité	Arlequin	20 H 30
30	Loto	Gauloise gym	Arlequin	14 H

DÉCEMBRE

01	Bourse aux jouets	Energy cycle	Arlequin	8H à 20H
05 au 23	Salon artistique	Moz'arts	Salle capitulaire	14H à 17H30
07	Téléthon	CCAS - Municipalité	Arlequin	20h
08	Spectacle de Noël	Municipalité	Arlequin	14 H 30
15	Loto	Mozac Volvic basket	Arlequin	14 H
21	Trail	Energy cycle	Complexe sportif	Départ 14h